

La lettre d'AFRISTAT

Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne

NUMERO 10
SEPTEMBRE
1999

EDITORIAL

SOMMAIRE

<i>Editorial</i>	1
<i>La diffusion statistique</i>	2
<i>Nouvelles d'AFRISTAT</i>	4
<i>Activités de la Direction Générale</i>	5
<i>Activités internationales</i>	6
<i>Echos des INS</i>	7
<i>Réunions et séminaires</i>	8
<i>Les Instituts nationaux de statistique des Etats membres d'AFRISTAT</i>	i-iv

Au cours des six derniers mois, les fonctions de diffusion et de communication ont occupé une place de choix dans l'actualité statistique des Etats membres d'AFRISTAT. En effet, après la rénovation du contenu de *La lettre d'AFRISTAT* intervenue au mois de mai avec la parution du numéro 9, un atelier a réuni à Bamako du 17 au 19 mai 1999 les cadres dirigeants des Instituts nationaux de statistique des 16 Etats membres sur le thème «les stratégies de diffusion et de communication d'un INS ». L'article qui ouvre la présente édition de *La lettre* revient sur ce sujet et traite du défi que les INS doivent relever dans ce domaine à l'orée du troisième millénaire.

Par ailleurs la Direction Générale d'AFRISTAT a ouvert un site Internet qui fonctionne, à titre expérimental, depuis le début du mois de juillet. Son accès sera universel avant la fin de cette année lorsque les travaux de collecte des données statistiques sur les Etats membres pour la période 1990-1998 seront achevés. Il sera alors possible d'accéder en permanence à des statistiques qui auront été au préalable validées par les Etats eux-mêmes et qui seront mises à jour périodiquement.

Toutes ces initiatives devraient contribuer à une meilleure visibilité extérieure des INS en leur permettant d'informer régulièrement les décideurs et le public sur leurs activités et de diffuser leurs produits dans de meilleures conditions.

Enfin, je ne saurais terminer cet éditorial sans rendre un hommage mérité à M. Sylvain GEUSSAN-BI KOUASSI, Directeur Général de l'Institut national de la statistique de Côte d'Ivoire qui nous a quittés le 18 mai dernier. Sa disparition laisse un grand vide au sein de la communauté statistique africaine.

**La-
mine DIOP**

Directeur Général d'AFRISTAT

ADRESSE

BP E 1600
Bamako, Mali
Tél. (223) 21 55 00
21 55 80
Fax (223) 21 11 40
E-mail
afristat@malinet.ml

La Direction Générale d'AFRISTAT a organisé au mois de mai 1999 à Bamako, un atelier sur les questions de diffusion dans un institut national de statistique (voir page 5). Cet atelier répondait à un besoin. En effet, pour les décideurs, les partenaires au développement et les utilisateurs de tous ordres, disposer d'une bonne information est déjà un début de réussite de toute action que l'on voudrait entreprendre. Devant le constat de l'insuffisance de la diffusion de l'information statistique produite par les instituts nationaux de statistique (INS), il était apparu utile d'attirer l'attention des responsables de ces services sur l'importance de cette fonction.

Par ailleurs, les recommandations internationales adoptées ces dernières années sur la diffusion de l'information statistique sont des signes forts pour relever l'importance du sujet.

Pendant longtemps, le statisticien, plus particulièrement le statisticien africain, s'est complu à limiter ses activités à la production des données pour sa satisfaction personnelle et pour celle de quelques utilisateurs privilégiés. Or l'absence de diffusion de l'information statistique, lorsque celle-ci est produite, finit par constituer l'un des éléments qui contribuent à pérenniser la relative léthargie des appareils statistiques africains.

La création de l'*Observatoire Economique et Statistique d'Afrique Subsaharienne (AFRISTAT)* en 1993 a fait renaître l'espoir dans ses pays membres de redorer cet outil de travail qu'est la Statistique. En effet, cette initiative est intervenue au moment où il était de plus en plus pressant pour les décideurs et partenaires au développement des quatorze Etats initiateurs du projet de disposer d'une information statistique fiable pour mener à bien les réformes économiques qu'ils avaient entreprises.

Parmi les missions prescrites à l'Observatoire par ses Etats membres figure en bonne place le sou-

tien qu'il doit leur apporter pour la diffusion de l'information statistique.

L'approche adoptée par AFRISTAT pour mener cette mission consiste, en plus de l'assistance apportée pour l'amélioration du contenu de la production statistique des INS (voir les numéros 7 et 9 de *La lettre d'AFRISTAT*), à favoriser, à la lumière des technologies nouvelles, la mise en place au sein des INS de véritables capacités de diffusion et de communication afin de leur permettre de répondre aux multiples demandes d'informations provenant de divers usagers. Les principales orientations proposées sont contenues dans le Programme statistique minimum commun (PROSMIC) élaboré à la demande des Etats.

Programme minimum en matière de diffusion statistique

Dans le cadre du PROSMIC, les objectifs visés peuvent être résumés en quelques questions : quelle information publier ? quelles cibles viser ? quelle pédagogie mettre en œuvre pour aider les utilisateurs à exploiter l'information mise à leur disposition ?

A moyen terme, il importe de répondre à ces questions en s'inspirant des propositions développées dans les cadres existants en matière de développement statistique (Système général de diffusion des données, Principes fondamentaux de la statistique officielle, etc.) qui constituent aujourd'hui une véritable révolution des mœurs statistiques. Il s'agit également de favoriser et d'encourager l'utilisation des technologies nouvelles telles que l'Internet, le courrier électronique, le CD-Rom, les bases de données relationnelles, etc.

Plusieurs actions ont été identifiées et proposées aux INS pour donner des réponses satisfaisantes aux attentes des utilisateurs. Il s'agit en particulier de renforcer les capaci-

tés des INS dans ce domaine en mettant d'abord en place dans chacun d'eux une unité « Diffusion » autonome, dotée de ressources humaines compétentes et de moyens techniques suffisants. Il s'agit ensuite d'élaborer les contenus tout en diversifiant les supports d'information en fonction du public concerné. L'objectif visé est de donner des moyens méthodologiques de travail aux INS pour faire face à la forte demande d'informations de qualité que nécessitent des économies en pleine mutation et l'avènement de la démocratie friande de plus en plus d'informations transparentes et équitables.

Quand on sait que la plupart de ces INS ne disposent pas en nombre suffisant de micro-ordinateurs et de lignes téléphoniques appropriés pour réaliser leurs activités quotidiennes, ce programme est un véritable défi lancé aux autorités nationales et aux partenaires intéressés par le développement de la Statistique en Afrique.

En prévision de la mise en œuvre du PROSMIC dans les Etats, la Direction Générale d'AFRISTAT a entrepris avec l'appui et la collaboration des partenaires, notamment l'Office statistique des Communautés européennes (EUROSTAT), l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE-Paris) et la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), des réflexions pour bâtir des stratégies de diffusion et de communication.

Construire des stratégies de diffusion et de communication au sein des INS

L'atelier de mai 1999, qui a regroupé les Directeurs des INS des Etats membres d'AFRISTAT à Bamako, a donné l'occasion de poser la problématique des fonctions diffusion et communication au sein des INS ; cette problématique est contenue dans le constat suivant : les INS produisent une quantité importante de données statistiques qui mériteraient d'être

mises à la disposition des utilisateurs. Malheureusement, tel n'est pas souvent le cas dans la majorité de ces institutions. Face à ces lacunes, certains partenaires au développement, faute de pouvoir accéder à ces données statistiques, se chargent souvent eux-mêmes d'en élaborer d'autres. En outre, la mise en œuvre de nouvelles politiques socio-économiques nationales et sous-régionales, l'avènement de la mondialisation de l'économie et la révolution dans le domaine des technologies de communication imposent aujourd'hui aux INS d'autres manières d'agir pour faire connaître leurs productions.

Au cours de cet atelier, en organisant les débats en groupes de travail sur la place des fonctions *diffusion* et *communication* dans les activités d'un INS et en se référant aux éléments conceptuels présentés par les animateurs d'une part et les expériences nationales observées dans les pays d'autre part, les responsables des INS ont dégagé eux-mêmes les axes de stratégies de diffusion et de communication qu'ils pourraient mettre en œuvre dans leurs institutions respectives.

S'agissant de la diffusion, il s'agit de mieux comprendre le marché de l'information statistique, c'est-à-dire identifier les utilisateurs pour mieux connaître leurs besoins et faciliter l'accès des données statistiques à un large public. Réussir ce défi exige pour le statisticien l'internalisation d'une culture de service public reposant sur quelques principes cardinaux : satisfaction de l'utilisateur présent et futur, confidentialité pour garantir la confiance des répondants et des utilisateurs et, transparence, impartialité, responsabilité et engagement de l'INS pour améliorer non seulement la gamme des produits offerts mais également leur qualité.

D'une manière générale, bâtir aujourd'hui une bonne politique de diffusion conduit nécessairement à un changement profond de vision dans ce domaine : « *passer d'une logique de produit à une logique de service* ». Il ne s'agit pas d'un abandon total des méthodes et moyens classiques (bulletins statistiques, annuaires, etc.) mais de renforcer et compléter ces moyens

par l'utilisation d'autres canaux tels que les points et communiqués de presse, les "statistiques en bref", les bases de données, etc. Dans la mesure du possible, les moyens électroniques, parce que plus rapides et plus pertinents aujourd'hui, seront plus utilisés. Cependant, la qualité de l'information à diffuser devra être toujours privilégiée par rapport à la quantité.

Une bonne politique de communication devrait être à la base d'une bonne diffusion. En effet, la logique de service passe par la nécessité de savoir à chaque fois que l'on lance un produit que celui-ci satisfait ceux à qui il est destiné. Pour réaliser une bonne diffusion, il est donc important d'observer le comportement du public cible, d'identifier ses centres d'intérêt et de "rectifier le tir" en cas de besoin. En d'autres termes, il s'agit pour les INS de mener une campagne permanente de promotion des informations statistiques produites.

Au-delà de cette question, il apparaît clairement aujourd'hui que la qualité du travail produit par un INS est aussi largement tributaire de la qualité des relations entre les différents maillons de la chaîne de production, c'est-à-dire de la manière de communiquer entre tous les acteurs producteurs de l'information statistique.

Les INS devraient entretenir une relation de complicité avec l'extérieur en se faisant connaître dans toutes leurs dimensions. Cette démarche demande l'utilisation des moyens appropriés (édition, relations extérieures dont celles avec la presse, création d'événements, etc.) et des supports de communication appropriés (plaquettes, brochures, bulletins d'information, etc.). Il convient d'insister sur l'importance des relations que les INS devraient entretenir avec la presse. Sous plusieurs formes, la presse avec ses multiples relais joue un rôle essentiel dans le transport de l'information du producteur au citoyen consommateur.

Enfin, le maintien de bonnes relations avec l'extérieur est aussi subordonné à une harmonisation certaine des actions du personnel à l'intérieur même des INS. Ces

actions visent à mieux informer le personnel des activités menées, à mieux le motiver, le mobiliser, le former et à accroître sa capacité d'initiative. La communication interne au sein de l'institution est particulièrement importante pour réussir sa politique de diffusion et d'information. Les réunions régulières d'information du personnel, l'affichage des notes de service et d'annonces d'intérêt général, etc., contribuent au renforcement de cette forme de communication.

Déjà quelques actions concrètes

Avec le concours notamment de la Banque mondiale et du Système francophone d'édition et de diffusion (SYFED), quelques actions ont déjà été menées par AFRISTAT pour acquérir les capacités nécessaires à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information.

Ainsi, la Banque mondiale a installé à AFRISTAT le *Live Data Base* (LDB) et a organisé récemment à Bamako un atelier de formation à l'archivage des données d'enquêtes et de recensement sur CD-Rom (voir page 5). Désormais, la plupart des Etats membres d'AFRISTAT ont la possibilité de conserver et de mettre à disposition leurs données sur des supports plus fiables.

Avec le SYFED, AFRISTAT a bâti et dispose de son propre site Internet que les INS des Etats membres peuvent librement utiliser pour la diffusion de leurs productions statistiques.

En résumé, assurer une bonne diffusion statistique requiert des dispositions que les INS devraient s'efforcer à mettre en place : respecter une discipline scientifique dans l'élaboration des données, appliquer les recommandations et les principes formulés au niveau international dans le domaine de la diffusion, mener une bonne politique de communication et disposer d'un minimum de moyens appropriés. L'amélioration de la diffusion peut non seulement insuffler une nouvelle dynamique aux activités des INS, mais surtout développer des synergies au sein et entre les administrations nationales productrices de l'information statistique.

Réussie, la diffusion de l'information statistique contribuera

avec efficacité à renforcer la volonté et les actions en faveur de

l'intégration sous-régionale et régionale.

Nouvelles d'AFRISTAT

♦ **Nomination du Directeur Général d'AFRISTAT**

Le Conseil des Ministres d'AFRISTAT a procédé, lors de sa 6^e session tenue le 22 avril 1999 à la nomination de M. Lamine Diop, Ingénieur statisticien économiste (CESD-Paris) de nationalité sénégalaise, au poste de Directeur Général d'AFRISTAT à compter du 1^{er} janvier 2000 pour un mandat de quatre ans. M Diop occupait déjà cette fonction depuis le 1^{er} janvier 1996.

♦ **La Direction Générale d'AFRISTAT a eu l'honneur d'accueillir ...**

M. **Vincent G. Dowd**, Ambassadeur, Délégué de l'Union européenne et M. **Michel de Verdière**, Chef du Service de coopération et d'action culturelle à l'Ambassade de France, à Bamako, accompagnés de leurs proches collaborateurs. Ces personnalités ont effectué une visite de courtoisie à la Direction Générale d'AFRISTAT le 28 mai 1999. A cette occasion, un bref aperçu des principales activités en cours leur a été présenté.

M. **Jean-Louis Bodin**, Président du Conseil scientifique d'AFRISTAT. Il a effectué une visite de travail à la Direction Générale d'AFRISTAT du 5 au 7 juillet 1999. Il a notamment discuté avec les responsables de la Direction Générale des questions inscrites à l'ordre du jour de la prochaine réunion du Conseil scientifique ainsi que des problèmes liés à la pérennisation des missions et activités d'AFRISTAT après 2005.

Au cours de son séjour, M. Bodin a tenu une conférence publique au Palais des congrès de Bamako le 6 juillet 1999 sur le thème "*La statistique publique et l'éthique : une responsabilité partagée*". Organisée par l'Association malienne de statistique (AMSTAT), la Direction nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI) du Mali et AFRISTAT, cette conférence était placée sous la présidence effective de M. Ahmed El Madani Diallo, Ministre malien de l'économie, du plan et de l'intégration.

A l'occasion de cette visite, M. Bodin s'est également entretenu

avec des membres du gouvernement de la République du Mali, le Délégué de l'Union européenne et les responsables du Service français de coopération et d'action culturelle.

Mlle **Marie-Hélène Legoff**, du Système francophone d'édition et de diffusion (SYFED). Elle a rendu une visite d'information le 8 juillet 1999 à la Direction Générale d'AFRISTAT.

♦ **Hommage à M. GUESSAN-BI Kouassi Sylvain**

Le 18 mai 1999, la famille statistique africaine, en particulier AFRISTAT a perdu un de ses membres : M. Guessan-Bi Kouassi Sylvain, Directeur Général de l'Institut national de la statistique (INS) de Côte d'Ivoire. M. Guessan-Bi a été un animateur très écouté du Comité de direction d'AFRISTAT. De lui nous gardons le souvenir du principal artisan de la réforme en cours du système statistique en Côte d'Ivoire. Il était âgé de 50 ans.

Activités de la Direction Générale

◆ **AFRISTAT initie les coopérants français au module ERETES**

Sur financement du Ministère français des affaires étrangères et avec l'appui de l'INSEE, AFRISTAT a organisé du 31 mai au 4 juin 1999 à Bamako, un séminaire d'initiation au module ERETES à l'intention des coopérants français en Afrique subsaharienne chargés de questions statistiques. Trois fonctionnaires de la Division des services de l'information pour le développement de la CEA ont également pris part à ces travaux.

◆ **Suite des travaux d'harmonisation des méthodes d'élaboration des comptes nationaux au sein des Etats membres d'AFRISTAT**

Poursuivant ses activités en vue d'harmoniser les méthodes d'élaboration des comptes nationaux, un groupe de travail s'est tenu du 14 au 25 juin à Douala (Cameroun). Organisé dans le cadre du Projet Prosmic financé par l'Union européenne, cet atelier a regroupé les représentants du Cameroun, de la République centrafricaine, du Congo, du Gabon, du Tchad et des Comores. Y ont également pris part des experts de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de la Banque des Etats de l'Afrique centrale (BEAC).

Il s'agissait du dernier groupe de travail de la série de six organisés depuis 1998 sur le même thème pour les Etats membres d'AFRISTAT. Les participants à ce groupe de travail ont eu à traiter des problèmes liés à la prise en compte du secteur informel, du commerce extérieur et de la balance des paiements, de l'aide internationale. Ils ont également abordé les questions relatives à l'utilisation des déclarations statistiques et fiscales, au projet de manuel de comptabilité nationale et au cadre commun d'élaboration des comptes..

Parmi les conclusions de ce groupe de travail, il a été retenu qu'un séminaire de formation sera organisé par AFRISTAT à la fin de l'année à Libreville pour initier les comptables nationaux des Etats concernés au module ERETES et aux méthodes harmonisées d'élaboration des comptes nationaux. Ce séminaire aura pour référence un manuel de comptabilité nationale en cours d'élaboration par AFRISTAT en collaboration avec ses partenaires et tous les Etats membres.

◆ **Atelier sur les stratégies de diffusion et de communication d'un Institut national de statistique**

La Direction Générale d'AFRISTAT a organisé, du 17 au 19 mai 1999 à Bamako, un atelier sur le thème "Stratégies de diffusion et de communication d'un Institut national de statistique".

Cet atelier, financé par l'Union européenne, se tenait dans le cadre du Programme d'appui du Fonds européen de développement à AFRISTAT (Projet Prosmic)

La rencontre regroupait les responsables des INS des 16 Etats membres d'AFRISTAT et des représentants de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) et de Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO). L'INSEE, les services de la coopération française et l'Ecole nationale supérieure de statistique et d'économie appliquée (ENSEA-Abidjan) y étaient également représentés.

Pour son encadrement, la Direction Générale d'AFRISTAT a bénéficié de l'appui de Mme Awa Thiongane, conseiller régional en matière d'organisation et de gestion des systèmes statistiques de la CEA, MM Laurent Probst et José Pessanha, experts à EUROSTAT et de M. Souleymane Drabo, rédacteur en chef au quotidien *L'Essor* édité à Bamako.

Cet atelier visait essentiellement deux objectifs. D'une part, il se voulait un lieu de débat pour faire prendre conscience des exigences de la fonction diffusion au sein d'un INS, et d'autre part, il donnait l'occasion aux responsables des INS de dégager eux-mêmes, en fonction des réalités de leurs pays respectifs, des éléments leur permettant de bâtir une stratégie de diffusion et de communication qui tienne compte des évolutions technologiques et des besoins en informations statistiques dans leurs pays.

Pour atteindre ces objectifs, trois axes de réflexion avaient été proposés aux participants : comprendre le marché de l'information statistique à diffuser ; concevoir des produits statistiques répondant aux besoins des clients et les véhiculer sur des supports diversifiés ; conduire une stratégie de communication externe en appui.

◆ **La Banque mondiale et AFRISTAT : pour un meilleur archivage des données au sein des INS**

Du 24 au 28 mai 1999, un atelier de formation sur l'archivage des données de recensements et enquêtes a été organisé conjointement par AFRISTAT et la Banque mondiale, avec l'appui financier des fonds fiduciaires luxembourgeois et belges. L'atelier a réuni 13 participants de 10 pays d'Afrique de l'Ouest a été animé par Mme Françoise Genouille et M. Olivier Dupriez, de la Banque mondiale, assistés des experts d'AFRISTAT.

L'objectif principal de l'atelier était de permettre à chacun des participants de transférer sur CD-Rom les données et la documentation d'une enquête au traitement de laquelle il avait participé. La priorité avait été donnée aux enquêtes sur les dépenses des ménages réalisées dans les capitales de 7 pays de l'UEMOA dans le cadre du projet d'harmonisation des indices des prix. Ont également été traités : un recensement agricole, une enquête démographique et de

santé maternelle et une enquête budget-consommation.

A l'issue de l'atelier, chaque participant a pu produire un CD-Rom et a reçu le logiciel *Adobe Acrobat 4.0*.

La Direction Générale d'AFRISTAT souhaite organiser un atelier similaire au profit des pays d'Afrique centrale.

◆ **Bientôt un site Internet AFRISTAT**

La Direction Générale d'AFRISTAT sera bientôt dotée de son propre site Internet. Les travaux de mise en place de ce site, malgré beaucoup de difficultés liées à la collecte des données auprès des Etats membres, progressent normalement et ont déjà débouché sur une installation "expérimentale". L'ouverture universelle du site est prévue avant la fin de l'année en cours. Il est hébergé par le SYFED à Abidjan (Côte d'Ivoire).

◆ **Missions d'information des experts d'AFRISTAT**

Au cours du mois de mai 1999, les statisticiens informaticiens d'AFRISTAT ont effectué une mission d'étude auprès de l'INSEE, d'EUROSTAT et de l'OCDE pour s'inspirer des expériences européennes en matière de mise en place des bases de données statistiques.

◆ **Missions d'appui des experts d'AFRISTAT**

Comptabilité nationale

Quatre missions d'appui technique ont été menées auprès des INS du Tchad, de la Côte d'Ivoire et du Mali et une auprès de la Commission de l'UEMOA, au cours de la période mai-juillet 1999.

Un expert a effectué, du 22 avril au 2 mai 1999, une mission auprès de la Direction de la statistique et des études démographiques du Tchad.

L'objectif de cette mission était de faire le bilan des travaux d'élaboration des comptes nationaux dans ce pays et de préparer un programme de travail qui tienne compte des travaux d'harmonisation méthodologique en cours dans les Etats membres d'AFRISTAT.

Par ailleurs, du 4 au 9 juillet 1999, un expert en comptabilité nationale s'est rendu auprès de l'Institut national de la statistique (INS) de Côte d'Ivoire dans le cadre de l'élaboration de la nouvelle année de base 1996 pour les comptes nationaux au moyen du module ERETES. Sous réserve des modifications des données de la balance des paiements 1996 et des résultats du recensement démographique de 1998 qui peuvent modifier la matrice de l'emploi, les travaux sur l'année de base 1996 peuvent être considérés comme achevés.

Au cours de l'année 1998, la Direction nationale de la statistique et de l'informatique (DNSI) du Mali a décidé l'implantation du module ERETES. Depuis lors, la Direction Générale d'AFRISTAT a envoyé plusieurs missions d'appui auprès de cette institution. Pendant la période sous revue, deux missions ont été organisées. La première s'est déroulée du 24 au 28 mai 1999 qui avait pour but de poursuivre les travaux déjà entamés sur le traitement des sources et de préparer les tables de chargement des données ainsi que d'effectuer les travaux sur les nomenclatures. La deuxième s'est déroulée les 19, 26 et 27 juillet 1999 ; elle avait pour objectif la construction de la base physique afin d'y charger les données sources. Au cours de cette mission, un léger retard a été relevé dans la mise en œuvre du programme initialement adopté par la DNSI pour l'implantation du module ERETES.

Enfin, les deux comptables nationaux d'AFRISTAT se sont rendus à Ouagadougou (Burkina Faso), du

14 au 16 juillet 1999 dans le but de transférer à la Commission de l'UEMOA les dossiers méthodologiques ayant servi à la mise au point d'une méthode de calcul des "PIB plus comparables" dans les pays de l'UEMOA. Ce travail avait été commandé à AFRISTAT par la Commission en attendant l'élaboration des comptes nationaux conformément aux méthodes communes en cours d'adoption.

Prix

A la demande de la Direction nationale de la statistique (DINAS) de Djibouti et sur un financement de la Banque mondiale, les experts en enquêtes auprès des ménages et en statistiques des prix ont effectué une mission à Djibouti, du 27 mai au 10 juin 1999. Dans le domaine des prix, l'objet de la mission était d'apporter une assistance technique au calcul du premier indice (celui de mai 1999) et à l'élaboration de la première publication. Ces tâches ont pu être menées à bien et un dispositif a pu être mis en place qui devrait permettre la parution régulière de cet indice. Dans le domaine des enquêtes, l'objet de la mission était de préparer l'enquête djiboutienne auprès des ménages avec volet budget-consommation. Le questionnaire et différents documents techniques ont été élaborés. La période de réalisation de cette enquête, initialement prévue en 2000, dépend essentiellement de la date de démarrage des activités du recensement général de la population.

Activités informatiques

A la demande de la Direction nationale et de l'informatique du Mali (DNSI), les experts informaticiens d'AFRISTAT ont apporté un appui technique pour la maintenance de premier niveau du logiciel CHAPO et installé ce même logiciel sur un nouveau poste à la DNSI au cours du mois de juin 1999.

◆ **Séminaire d'évaluation du projet Harmonisation des indices des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA**

Une délégation conduite par M. Martin Balépa, Directeur Général Adjoint d'AFRISTAT, a pris part, du 3 au 5 mai 1999 à Abidjan, au séminaire d'évaluation du projet Harmonisation des indices des prix à la consommation dans les pays de l'UEMOA.

Il s'agissait pour les institutions bénéficiaires des résultats de cet important projet (INS, UEMOA et BCEAO) et leurs partenaires (Union européenne, EUROSTAT, France, INSEE, EuroCost et AFRISTAT) de faire le bilan de ce projet et de formuler des recommandations pour pérenniser les actions menées.

On rappelle que grâce à ce projet, les INS des pays membres de l'UEMOA publient régulièrement depuis février 1998 des indices harmonisés des prix à la consommation.

◆ **Atelier IDAMS**

M. Komi Akolly Amegashie, expert informaticien a représenté AFRISTAT au séminaire de formation au logiciel de traitement statistique IDAMS qui s'est tenu du 24 au 28 mai 1999 à Addis-Abeba au siège de la CEA.

Développé et distribué par l'UNESCO, IDAMS (*Internationally Developed Data Analysis and Management Software Package*), traite des fichiers rectangulaires de même niveau d'observation avec des possibilités de traitement de fichiers hiérarchiques. Avec

IDAMS, on peut mener des analyses unidimensionnelles (statistique descriptive), de variance et multidimensionnelles. IDAMS tourne sous le système d'exploitation DOS ; une version sous Windows est en cours d'élaboration. Ce logiciel est distribué gratuitement.

◆ **Lancement du CAFPD**

Une délégation conduite par M. Lamine Diop, Directeur Général d'AFRISTAT, a assisté à la journée de lancement officiel des activités du Centre d'analyse et de formulation de politiques de développement (CAFPD) du Mali qui a eu lieu le 16 juin 1999 à Bamako au Palais des congrès. Au cours de cette journée, plusieurs exposés ont été présentés et les participants ont débattu sur les questions relatives à l'éradication de la pauvreté et au développement du Mali.

Le CAFPD a été créé par le gouvernement malien en 1997 *en vue de renforcer la capacité propre du Mali à analyser les causes des crises économiques, financières et sociales et à réfléchir en profondeur sur les voies et moyens de les surmonter*. Il est le fruit de la coopération entre l'*African Capacity Building Foundation* (ACBF), le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), le Canada, les Pays-Bas et l'Etat du Mali.

Le CAFPD est dirigé par M. Lamine Keita, ingénieur statisticien économiste.

◆ **16^e session de la Commission africaine des statistiques agricoles**

La 16^e session de la Commission africaine des statistiques agricoles s'est tenue à Conakry (Guinée) du

28 juin au 1^{er} juillet 1999. Une délégation conduite par M. Lamine Diop, Directeur Général, y a représenté AFRISTAT en qualité d'observateur. Organisée par la FAO et le gouvernement guinéen, cette réunion a été précédée par un atelier sur le renforcement des systèmes nationaux de statistiques agricoles et alimentaires auquel M. Eloi Ouedraogo, expert en statistiques agricoles d'AFRISTAT, a pris part.

Plusieurs recommandations pour le développement des statistiques agricoles en Afrique et le renforcement du rôle de la FAO ont été formulées.

◆ **Neuvième réunion du Comité de coordination pour le développement de la statistique en Afrique et première réunion du Comité de l'information pour le développement**

M. Martin Balépa, Directeur Général Adjoint, a représenté AFRISTAT à la neuvième réunion du Comité de coordination pour le développement de la statistique en Afrique (CASD) du 24 au 25 juin 1999 et à la première réunion du Comité de l'information pour le développement (CODI) du 28 juin au 2 juillet 1999. Les deux réunions ont eu lieu à Addis-Abeba au Centre de conférence des Nations unies.

Parmi les principales recommandations émises par ces réunions, on peut citer notamment l'évaluation du Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique ainsi que celle du CASD et une définition plus détaillée du mandat du CODI pour mieux expliciter le rôle de ce comité.

Echos des instituts nationaux de statistique

Mali

Comment la DNSI prépare-t-elle l'an 2000 ? Dans le cadre de la résolution des problèmes liés au passage à l'an 2000 des programmes de traitement et des équipements informatiques et électroniques, le gouvernement malien a mis en place un Comité de pilotage

composé des représentants de l'administration publique, du secteur privé et de la société civile. Présidé par la Direction nationale de la statistique et de l'informatique, ce Comité a réalisé en mars-avril 1999 une enquête auprès de 185 organisations ju-

gées importantes sur le double plan économique et social afin de mesurer la vulnérabilité de l'économie nationale et de dégager un plan d'action. La mise en œuvre de ce plan coûtera près de 552 millions de francs CFA au gouvernement malien.

Niger

La préparation du prochain recensement démographique se poursuit ; depuis juin 1999, les travaux

cartographiques censitaires sont terminés sur le terrain. Par ailleurs, M. Ghalio Ekade, statisticien-

démographe, a été nommé Directeur national du Projet Recensement général de la population.

Togo

La Direction de la Statistique a organisé, les 22 et 23 juin 1999 à Lomé, un séminaire national de dissémination des résultats de la deuxième enquête démographique et de santé (EDST-II) réalisée au

Togo en 1998. Les résultats de l'EDST-II révèlent que la fécondité, bien qu'en baisse d'un enfant par rapport à celle observée en 1988, reste encore élevée (5,4 enfants) pour une population très jeune

(48% de la population ont moins de 15 ans). Sur un autre plan, la mortalité infantile reste aussi très élevée : 80 p. mille sur les cinq dernières années ayant précédé l'enquête.

Réunions, ateliers et séminaires

4^e réunion du Conseil scientifique d'AFRISTAT
Bamako, les 4, 5 et 6 octobre 1999

Groupe de travail conjoint sur les nomenclatures
Bamako, 8-12 novembre 1999

5^e réunion du Comité de direction d'AFRISTAT
Bamako, les 11, 12 et 13 octobre 1999

Séminaire de formation des comptables nationaux (pays d'Afrique centrale et Comores)
Libreville, 6-17 décembre 1999

Atelier de formation des enseignants des écoles de statistique au module ERETES
Abidjan, du 13 au 17 septembre 1999

Séminaire de formation Projet Prix CEMAC
Bangui, 18-22 octobre

Vient de paraître ...

- Indice harmonisé des prix à la consommation des pays membres de l'UEMOA-Théorie et Pratique (ouvrage publié par la Commission de l'UEMOA en collaboration avec la BCEAO, EUROSTAT, EuroCost et AFRISTAT).
- Recueil des textes de base d'AFRISTAT.
- Etat des réflexions sur les principes fondamentaux de la statistique publique – AFRISTAT, Série Etudes n° 2, juin 1999.

La lettre d'AFRISTAT peut être obtenue gratuitement sur demande

Directeur de publication : Lamine DIOP
Maquette et impression : IMPRIM COLOR Bamako
ISSN 1561-3739

**DIRECTION GENERALE DE LA STATISTIQUE
COMORES**

LA DS EN BREF

Dénomination :	Direction de la Statistique (DS)
Statut et tutelle :	Etablissement public, Ministère des Finances, du Budget et du Plan
Adresse postale :	BP 131 Moroni, Comores
Téléphone :	(269) 74 42 34
Horaires de travail :	De 7h30 à 14h30 du lundi au jeudi, de 7h30 à 11h le vendredi, de 7h30 à 12 h le samedi
Antennes régionales :	Relais assuré par la Direction régionale du plan
Effectif :	15 agents, dont 2 démographes, 3 ITS, 3 autres cadres

Noms des principaux responsables

Nailane MHADJI	Directeur Général
Houmadi ABDALLAH	Chef du service des statistiques économiques et des comptes nationaux
Djamalidine MOHAMED	Chef du service des enquêtes
Mohamed SALIM	Chef du service des statistiques démographiques et sociales
Mohamed ELAMINE	Chef du service de la prévision et de la conjoncture
Mchangama MONAWARD	Chef du service informatique

A. CREATION, MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

Bureau d'Etudes et Enquêtes Statistiques relevant du Commissariat Général du Plan avant 1975, il devient, à partir de cette année, Direction Centrale de la Statistique, puis Direction de la Statistique en 1993. Celle-ci est tantôt rattachée à la Présidence de la République tantôt au Ministère des Finances dont elle dépend aujourd'hui.

La Direction de la Statistique a pour attributions de collecter, traiter, d'analyser et de diffuser l'information statistique dont le gouvernement comorien a besoin ; les statistiques collectées servent à élaborer les indicateurs et agrégats macro-économiques. La Direction de la Statistique assure également le traitement des informations statistiques des autres départements publics et du secteur para public qui en font la demande.

Les principaux travaux menés par la Direction de la Statistique portent sur les recensements généraux de la population et de l'habitat, les statistiques du commerce extérieur, les indices de prix à la consommation, les comptes nationaux.

Elle a réalisé une enquête budget-consommation et une enquête auprès des entreprises. Elle publie régulièrement les statistiques du commerce extérieur et les indices de prix à la consommation.

B. TUTELLE ET STRUCTURE

La Direction de la Statistique est un établissement public sous la tutelle du Ministère des Finances, du Budget et du Plan. Elle est constituée de cinq services techniques travaillant sous l'autorité d'un Directeur.

C. MOYENS

La Direction de la Statistique emploie un effectif de 15 personnes dont 3 ITS, 2 Démographes, 2 Informaticiens, 1 planificateur et d'autres cadres. Elle s'appuie sur des moyens matériels très limités.

**D. TRAVAUX STATISTIQUES, ETUDES
PUBLICATIONS PERMANENTES**

CENTRE NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES CONGO

LE CNSEE EN BREF

Dénomination :	Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE)
Statut et tutelle :	Administration centrale du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget
Adresse postale :	B.P. 2031 Brazzaville, Congo
Téléphone :	(242) 81 59 09
Télécopie :	(242) 81 04 91/81 05 68
Horaires de travail :	De 7H à 14H du lundi au vendredi
Antennes régionales :	9 Directions régionales de la programmation et de la statistique
Effectif :	125 agents dont 6 ISE, 13 démographes et 28 ITS

Noms des principaux responsables

Dorothee OUISSIKA	Directrice Générale
Anthony Ludovic OTSESSA	Directeur administratif et financier
Michel MATAMONA	Directeur des synthèses et études économiques
Dominique NGOMA	Directeur des statistiques générales
Gabriel NGOULOU	Directeur des statistiques démographiques et sociales
Lucien KIVOULA	Directeur de l'informatique

A. CREATION, MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

La Direction de la Statistique et de la Comptabilité Economique, première administration de la statistique du Congo, fut créée dans les années 60. Cette direction devient le Centre National de la Statistique et des Etudes Economiques (CNSEE) en 1977.

Le CNSEE a pour attributions de veiller à l'application de la loi statistique, d'assurer le secrétariat permanent de la Commission supérieure de la statistique, de coordonner l'action statistique de l'administration publique, des services semi-publics et des organismes privés d'intérêt général, de produire des informations statistiques d'ordre économique, démographique et social, de réaliser des enquêtes devant conduire à la publication des indicateurs économiques sociaux et culturels d'intérêt national, et de gérer les fichiers du système congolais d'immatriculation des entreprises et celui d'immatriculation des établissements.

B. TUTELLE ET STRUCTURE

Le CNSEE est une administration centrale placée sous la tutelle du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget. Il comprend cinq (5) directions centrales (voir encadré), le Service de coordination statistique, le Service de publication et diffusion et le Service de sondage d'opinions. Chacune des directions est organisée en services, et les services en bureaux.

C. MOYENS

Les services centraux du CNSEE ont un effectif de 125 agents dont 6 ISE, 13 Démographes et 28 ITS.

Le CNSEE ne dispose, à ce jour, que de trois (3) micro-ordinateurs, 2 imprimantes et 1 photocopieur. Il n'est pas équipé de véhicules.

Le Budget de l'exercice 1999 s'élève à 251 800 000 FCFA dont 40 200 000 FCFA pour le fonctionnement.

D. TRAVAUX STATISTIQUES, ETUDES ET PUBLICATIONS PERMANENTES

Les principaux travaux statistiques du CNSEE sont dictés par ses missions ; ainsi ils portent sur les recensements généraux de la population et de l'habitat (RGPH), les relevés et le suivi des prix, l'élaboration des statistiques du commerce extérieur, l'immatriculation des agents économiques et la conduite des enquêtes auprès des entreprises du secteur moderne.

Après une interruption d'activités liée à la situation politique du pays, le CNSEE s'attèle à renouer avec la publication régulière des comptes de la Nation, de l'annuaire statistique, du Congo en quelques chiffres, de la Note trimestrielle de conjoncture, du cadre macro-économique, du bulletin annuel des transports, des résultats des RGPH et de STAT-INFO.

DIRECTION GENERALE DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES GABON

La DGSE EN BREF

Dénomination :	Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques (DGSEE)
Statut et tutelle :	Administration centrale du Ministère de la Planification, de la Programmation du Développement et de l'Aménagement du Territoire
Adresse postale :	B.P. 2119 Libreville, Gabon
Téléphone :	(241) 76 06 71/72 13 69/72 05 55/76 14 12
Télécopie :	(241) 72 04 57
Adresse électronique :	<dgsee@internetgabon.com>
Horaires de travail :	7h30 à 12h et de 14h30 à 18h, du lundi au vendredi
Antennes régionales :	Néant
Effectif :	113 dont 10 ingénieurs démographes, 11 ITS et 19 autres cadres de catégorie A

Noms des principaux responsables

Louis martin WORA	Directeur Général
Jean Paul MAGAYA	Directeur Général Adjoint
Jean Nestor NGUEMA	Directeur des études, de la coordination statistique et de l'informatique
Paul Henri NGUEMA MENYE	Directeur de la comptabilité nationale
Symbolin ONDO METHOGO	Directeur des statistiques générales
Jean de Dieu MOMBO	Directeur des statistiques démographiques
B.ROSTAING, L. NTO ESSONO, V.OBAME EMANE, S. EDZANG MEZUI, E. NGOMO OBIANG et D. MAMBOUNDOU-MBOUMBA, Conseillers du Directeur Général	

A. CREATION, MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

Initialement Service National de la Statistique (SNS) créé en 1963 afin de satisfaire des besoins en données chiffrées pour la planification du développement, cette structure a vu ses responsabilités s'accroître quelques années plus tard. C'est ainsi qu'en 1968 il devint Service National de la Statistique et des Etudes Economiques (SNSEE).

En avril 1971, le SNSEE est transformé en Direction de la Statistique et des Etudes Economiques (DSEE) pour devenir cinq années après Direction Générale de la Statistique et des Etudes Economiques (DGSEE). L'organisation actuelle de la DGSEE date de mai 1983.

La DGSEE est chargée de la coordination statistique au niveau national, de la production par elle-même et de la diffusion d'un certain nombre de statistiques.

B. TUTELLE ET STRUCTURE

La DGSEE est une administration centrale du Ministère de la Planification, de la Programmation du Développement et de l'Aménagement du Territoire.

Elle est organisée en quatre Directions (voir encadré). Ces Directions sont structurées en services et les services en cellules.

C. MOYENS

La DGSEE emploie un effectif de 113 personnes dont 11 ITS, 10 Ingénieurs démographes et 19 autres cadres.

Pour son fonctionnement, elle dispose de 19 véhicules, 5 lignes de téléphone dont un avec accès international, 63 postes de téléphone, 1 télécopieur, 1 courrier électronique, 8 photocopieurs, 53 micro-ordinateurs dont 36 pentium, 2 bateaux, une cellule d'imprimerie.

D. TRAVAUX STATISTIQUES, ETUDES ET PUBLICATIONS PERMANENTES

La plupart des travaux statistiques que mène la DGSEE font l'objet de publications.

Elle publie notamment chaque année *Tendances de l'économie, les Comptes de la nation, les statistiques de l'emploi et des salaires, le Gabon en quelques chiffres*. Il existe de même des publications infra-annuelles (bulletin trimestriel de la statistique, Indice des prix à la consommation) ainsi que des publications ad hoc (rapports de recensement de la population ou d'enquêtes). L'annuaire statistique qui avait cessé de paraître depuis 1992 va bientôt être publié.

**DIRECTION DE LA STATISTIQUE
TOGO**

LA DS EN BREF

Dénomination :	Direction de la Statistique (DS)
Statut et tutelle :	Administration centrale du Ministère de la Planification et du Développement
Adresse postale :	BP. 118, Lomé (Togo)
Téléphone :	(228) 21.62.24 / 21.22.87
Télécopie :	(228) 21.27.75
Adresse électronique :	edst2@cafe.tg
Horaire de travail :	De 7h 00 à 12 h 00 et de 14h 30 à 17h 30, du lundi au vendredi
Antennes régionales :	4 divisions régionales
Effectif :	138 agents dont 5 démographes, 3 ITS, 7 autres cadres A

Noms des principaux responsables

Nouridine BOURAIMA	Directeur
Kossi KPONSIHOIN	Directeur Adjoint, Chef de division Synthèse et Recherche Méthodologique
Kodjo ANIPAH	Chef de division Démographie et Statistiques sociales
Afodah EGUIDA	Chef de division Enquêtes
Ousman KORIKO	Chef de division Publication et Documentation, Responsable de la cellule BIP
Olivia AMEDJOGBE-KUEVI	Chef de division Statistiques Financières et Economiques et inventaire des flux

A. CREATION, MISSIONS ET ATTRIBUTIONS

La Direction de la Statistique a été créée par le décret N° 68-147 de 1968 portant réorganisation du Service de la Statistique Générale et de la Comptabilité Nationale.

La Direction de la Statistique est chargée de l'élaboration de toutes les statistiques dont l'administration a besoin ; à cet effet, elle est responsable de la conception, de l'exécution et du dépouillement de toutes les enquêtes statistiques de l'administration.

B. TUTELLE ET STRUCTURE

La Direction de la Statistique est actuellement sous la tutelle du Ministère de la Planification et du Développement. Elle comprend cinq divisions centrales et quatre divisions Régionales. Elle abrite également une cellule dénommée B.I.P. (Banque d'Information Permanente sur les conditions de vie des ménages) chargée des enquêtes socio-économiques et d'analyse des conditions de vie des ménages. Cette cellule est considérée comme une division.

C. MOYENS

La Direction de la Statistique compte 138 agents répartis dans les différentes divisions centrales et régionales (fonctionnaires et temporaires confondus) dont 5 démographes, 3 Ingénieurs des Travaux Statistiques (ITS) et 7 autres cadres A.

Les moyens matériels disponibles et en bon état (en grande partie acquis sur des projets) sont 9 véhicules, 80 motocyclettes, 35 micro-ordinateurs pentium, 6 imprimantes. La Direction de la Statistique communique avec l'extérieur grâce à 3 lignes téléphoniques, une télécopie et une adresse électronique.

D. TRAVAUX STATISTIQUES, ETUDES ET PUBLICATIONS PERMANENTES

Les activités permanentes de la Direction sont : les relevés des prix pour le calcul des indices de prix, l'élaboration des statistiques du commerce extérieur, des études socio-économiques (comptes nationaux, conditions de vie des ménages, démographie et statistiques sociales). Elle a également relancé à compter de cette année, les activités de publications régulières telles que les bulletins mensuels et les annuaires statistiques. Ces publications avaient cessé de paraître.